

INTERVENTION DES ENTREPRISES EXTERIEURES

objectif

- Connaître la réglementation applicable.
- Savoir élaborer un plan de prévention et un protocole de sécurité
- Savoir identifier les risques et proposer les moyens de prévention adaptés.

programme

- ➔ 1- Les accidents du travail, les statistiques, les coûts
- ➔ 2- La responsabilité civile et pénale
- ➔ 3- La réglementation :
 - a. Le décret du 20/02/1992
 - b. Le plan de prévention
 Le cadre
 Les travaux dangereux
 L'inspection commune des lieux
 L'analyse des risques
 La rédaction du plan de prévention
 Formation et information
 Inspections et réunions périodiques
 Les contrôles
 Le rôles du CHSCT
 L'affichage
 Le permis de feu
 - c. L'analyse d'un accident par la technique de l'arbre des causes
- ➔ 4- La réglementation spécifique utile pour établir un plan de prévention: (contenu à adapter aux risques spécifiques à l'entreprise)
 - a. Les chantiers et le travail en hauteur
 - b. Les installations classées
 - c. La conduite des engins et appareils de levage
 - d. L'électricité
 - e. Le risque chimique
 - f. Le bruit
 - g. Le travail en atmosphère confinée
 - h. La circulation des personnes et des engins
- ➔ 5- Le protocole de sécurité

DURÉE

2 jours

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Vidéo, photographie, exemples concrets

PROFIL DES STAGIAIRES

Personne ayant en charge la sécurité, donneurs d'ordre, toute personne devant accueillir et remplir les plans de prévention

LES PLUS DE LA FORMATION

Théorique et pratique
 Elaboration ou correction du plan de prévention

DATES DE FORMATION

Angers
 Nous consulter

Cholet
 Nous consulter

La Roche/Yon
 Nous consulter

Laval
 Nous consulter

Le Mans
 Nous consulter

Nantes
 Nous consulter

Saint-Nazaire
 Nous consulter